

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Non, le débat n'a duré qu'une heure et demie.

M. Sharp: Disons donc une heure et demie.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): De 3 h 15 à 4 h 45.

M. Sharp: La question a été longuement débattue, et avec force détails. On a répété de vieux arguments, mais on en a aussi présenté de nouveaux. Je trouve que, pour l'opposition, ce qui s'est dit hier à propos du rappel au Règlement aurait dû suffire. Mais nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation un peu particulière. A la fin du débat consacré hier au rappel au Règlement, M. l'Orateur a pris l'affaire en délibéré jusqu'à aujourd'hui. La Chambre se souviendra qu'il y a quelques minutes M. l'Orateur nous a annoncé qu'il n'avait pas achevé de rédiger sa décision et qu'il la communiquerait à la Chambre cet après-midi peut-être. Mais, voici que l'opposition officielle a relancé le débat, et que nous reparlons aujourd'hui de la question discutée hier. Cela n'est pas raisonnable à mon avis. M. l'Orateur a bien dit qu'il attache à cette question une grande importance et nous attendons son avis avec intérêt, pour ne pas dire avec émotion, puisqu'il s'agit d'un sujet qui nous hante depuis de longues années.

Aujourd'hui nous discutons d'une motion qui porte sur le même sujet. J'estime qu'en remettant la question sur le tapis aujourd'hui, l'opposition est injuste à l'égard de la Chambre et de la présidence. Cela ne peut que mettre l'Orateur dans une fausse situation.

Une voix: Ce n'est pas l'avis de M. l'Orateur.

M. Sharp: C'est un point de vue. Je ne dis pas que M. l'Orateur considère qu'il est de cet avis. Je dis que nous l'avons mis dans une situation délicate. Il doit se prononcer sur l'opportunité des crédits de un dollar qui figurent dans les prévisions budgétaires. Le jour même où la Chambre doit se prononcer sur une motion dont le résultat pourrait être incompatible sinon contraire à l'avis exprimé par M. l'Orateur. C'est une chose qui devrait être évitée, je pense, et je reproche à l'opposition d'avoir soulevé cette question ici même alors que M. l'Orateur devait se prononcer sur l'opportunité d'inclure des crédits de un dollar dans les prévisions budgétaires.

La deuxième question qu'il convient de se poser est peut-être encore plus grave: pourquoi l'opposition a-t-elle choisi l'un des six jours où elle peut demander à la Chambre de se prononcer, pour débattre la question des crédits de un dollar? Quand je songe aux débats que nous a valus la présente session et aux questions qui, au dire de l'opposition, n'ont pu être débattues, je me demande pourquoi elle a choisi, comme objet de la motion dont la Chambre est saisie, une question de forme et non de substance, une question qui porte essentiellement sur le contenu des prévisions budgétaires.

M. Mazankowski: Parce que c'est essentiel.

Une voix: A cause de la situation économique.

Crédits de un dollar

M. Sharp: Précisément: comme vient de le dire le député d'en face, à cause de la situation économique. Je pense que cela aurait pu constituer un meilleur sujet à débattre, et je pense aussi que tous les députés, tant du côté de l'opposition que du côté du gouvernement, se seraient réjouis de pouvoir donner leur opinion sur la situation économique.

M. Mazankowski: Nous l'avons fait jeudi.

M. Sharp: Il y a mille manières de se documenter. On ne refuse pas d'informer. Les députés disposent de nombreuses sources d'information. Ils peuvent compter sur les communiqués et sur les données de Statistique Canada. Ils ne manquent pas de matière pour fonder un débat sur l'une des grandes questions de l'heure. Mais quel est le sujet qu'a choisi l'opposition? Les crédits de un dollar du budget. Mes collègues d'en face peuvent être certains que les électeurs de ma circonscription vont se poser des questions. Il voudront savoir pourquoi l'opposition n'a pas soulevé des questions qui les préoccupent, comme le chômage, l'unité nationale.

M. Mazankowski: Ils doivent savoir comment le gouvernement procède pour dilapider leur argent.

M. Sharp: L'opposition a réclamé une occasion de discuter de ces questions importantes et aussitôt qu'elle l'obtient, que fait-elle? Elle se lance dans un débat superflu et inutile, parce qu'elle a soulevé la question hier à l'occasion d'un rappel au Règlement. Je sais que mes électeurs considèrent une telle question comme plutôt ésotérique, une question de forme. Je crois qu'en choisissant le sujet du débat aujourd'hui, l'opposition fait perdre le temps de la Chambre, temps qui pourrait servir à débattre des questions qui ont une portée nationale et qui préoccupent tout le pays. On pourrait entamer un débat sur la question de savoir s'il est ou non repréhensible d'adopter des crédits de un dollar. J'ai moi-même soulevé parfois la question. Mais ce n'est pas ainsi qu'on s'attaquera aux questions qui préoccupent la population canadienne.

● (1540)

Une voix: Nous voulons savoir où va l'argent!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. La Chambre a bien voulu écouter ce qu'a dit le précédent orateur et je la prierais de faire de même à l'égard du député d'Eglinton (M. Sharp).

M. Sharp: L'autre jour, mon ancien collègue, le président du Conseil privé (M. MacEachen), a parlé du malaise qui existe à la Chambre. En tant que député de l'arrière-ban maintenant, j'observe les délibérations avec plus d'objectivité peut-être que lorsque je siégeais aux banquettes du Trésor, et je dois dire que je partage l'avis d'un bon nombre de personnes qui estiment que nous attachons trop d'importance à des vécilles. Cette session-ci, nous n'avons pas réussi à nous attaquer aux grands problèmes. Nous avons consacré beaucoup trop de temps à des questions secondaires. Si nous n'abordons pas les questions qui préoccupent sérieusement la population, la Chambre des Communes et tous ses membres en subiront les conséquences.